

AVIS DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VERNOUX EN VIVARAIS

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER

Le public est informé que par délibération du 29 avril 2016 le conseil municipal a lancé une procédure de modification simplifiée n°3 du PLU.

Que la modification simplifiée n°3 a pour objet de :

- de réduire l'emprise de l'emplacement réservé n°11 avenue Baschi suite à la définition du projet d'aménagement de carrefour
- d'autoriser le changement de destination d'un ancien bâtiment agricole sis quartier Roissac

Un dossier de présentation de la modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme est mis à disposition du public pour une durée d'un mois du 27 juin 2016 au 27 juillet 2016 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

Ce document est consultable sur le site internet de la commune http://www.vernoux-en-vivarais - Urbanisme et Travaux - Plan Local d'Urbanisme - Modification simplifiée n°3

Toute personne intéressée pourra également faire part de ses observations à Madame le Maire à l'adresse suivante Hôtel de Ville – 2, rue Raymond Finiels – 07 240 VERNOUX EN VIVARAIS.